

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 12 pages 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1 000 F • 48 à 60 pages 1 500 F • Plus de 60 pages 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • TOGO 20 000 F • AFRIQUE 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • Récépissés de déclarations d'Associations..... 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions) 20 000 F • Avis d'immatriculations 10 000F • Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 -05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsè, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

REGION GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230500330-GL déposée le 15/05/2023, M. MIKEM KOTE YAОВI, profession Retraité, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DJIDJOLE, connu sous le nom de Djidjole, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 1463 et 1462 bis, au Sud par la Rue Ahiaoba de 16 m et à l'Ouest par la Rue Aveletui 132 APG de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500331-GL déposée le 15/05/2023, M. AGBEMEBIA Kodjo Roudolph, profession comptable-gestionnaire, demeurant à SANGUERA et domicilié à SANGUERA ATIGANKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kleme Atigankopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIGAN Midodji.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500332-GL déposée le 16/05/2023, M. DEKOLEADENU PETER AMUZU, profession Retraité, demeurant et domicilié à ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 11ca situé à AGBODRAFO SEWAOTRI-COPE, connu sous le nom de Ndeglo Kope, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété FOEVI AKLASSOU, au Sud par un passage de 8m et à l'Ouest par la route KPHEME de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700130-GL déposée le 10/07/2023, Mme ADJEVI NEGLOKPE ELIKPLIM DWELE EPSE MENSAH, profession ménagère, demeurant et domiciliée à ATTIKPA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TOKOIN, connu sous le nom de Atikpa, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 37, 36 et 35 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700131-GL déposée le 11/07/2023, M. AWESSO ESSO-KOUDJOWOU, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à TOKOIN RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kopégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAHA Kokou et à l'Est par une rue en projet de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700132-GL déposée le 11/07/2023, M. BAKA MEHEZA, profession Techniciens Comptables, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 16 m et de 14 m et à l'Est et au Sud par la propriété AWANYO Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700133-GL déposée le 11/07/2023, M. BALENG HODO-ABALO AWAKI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à KLIKAME VERS AUBERGÉ LA COURONE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWLIME Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700134-GL déposée le 12/07/2023, M. BOCKOR KOFI MESSAN MAWUENAM AMOS, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Akplomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBAGA et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700135-GL déposée le 12/07/2023, M. BOCKOR KOFI MESSAN MAWUENAM AMOS, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Akplomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBAGA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700136-GL déposée le 12/07/2023, Mme TCHALASSI Awoki, profession fonctionnaire, demeurant à GBOSSIME et domiciliée à HEDZRAWOWE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité AMERICAINE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Kokouga Maglo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700137-GL déposée le 13/07/2023, Mme KPADENOU KAYI, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbavi II, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 126, 128 et 124 et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700138-GL déposée le 13/07/2023, M. GAME A. FLORENTIN, profession Infirmiers, demeurant et domicilié à ADJEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Adjégan, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 373, 378 et 371.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700139-GL déposée le 13/07/2023, M. GBOSSOU KOMLAN DODZI, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à ADIDODIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca situé à SANGUERA Sanyrame, connu sous le nom de Gato Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GATOR, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par la Route Sanguéra- Légbassito de 30 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700140-GL déposée le 13/07/2023, M. ATIOTBE KODZO, profession Informaticien, demeurant et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété des héritiers DOUVON Kokou, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700141-GL déposée le 13/07/2023, M. LOCOH KODJOVI, profession Salarié, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à Aflao, connu sous le nom de Adidogome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N°748, au Sud par une rue non dénommée de 16m, au à l'Est par le lot N°751 et au à l'Ouest par le lot N°747.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700142-GL déposée le 13/07/2023, M. MLAGANI KOFFI DJIDJOLI, profession Secrétaires, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 35ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud par la collectivité APEDO Dopégno et à l'Ouest par la collectivité MLAGANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700143-GL déposée le 13/07/2023, Mme AGBALEGNO MASSAN, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 92ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Dagbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par la collectivité VINYO, à l'Est par la collectivité KPESIGLO, à l'Ouest par la propriété SEBLE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700144-GL déposée le 13/07/2023, M. AROUNA-ATI PAUL, profession Retraité, demeurant et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par la propriété NYAKPO, au Sud par la propriété AGOVI et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacun.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AROUNA-ATI PAUL et NAYO Marie-M Afua épouse AROUNA-ATI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700145-GL déposée le 13/07/2023, M. ALAKA Mouftaou, profession Commerçant, demeurant à AGOE-ASSIYEYE et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 20ca situé à LOME ADAKPAME, connu sous le nom de Adakpamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une ruelle de 08 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 617A et 619B et au Sud par les lots N° 619 B, 617 B et 618.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700146-GL déposée le 13/07/2023, M. LEMBO NAS SAFASTA, profession Salarié, demeurant à AGOE LEGBASSITO et domicilié à DERRIERE BAR AVENIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 78ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKATO et à l'Est par la propriété KOUMI Togbé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700147-GL déposée le 13/07/2023, M. LEMBO NAS SAFASTA, profession Salarié, demeurant à AGOE LEGBASSITO et domicilié à DERRIERE BAR AVENIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyramé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété WINOSSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700148-GL déposée le 13/07/2023, M. YOVO KOSSI, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à AGBAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 37ca situé à NANEGBE, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par une propriété non dénommée et au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700149-GL déposée le 13/07/2023, Mme MEGBENOU AFI SIKA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWÉ, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Alogavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété LAWSON KUHUAGBO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700150-GL déposée le 13/07/2023, M. KPANDJAADOH, profession Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant à et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 23ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'ouest par la propriété AGBADJI Emmanuel.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700151-GL déposée le 13/07/2023, M. AFENUTSU KOFFI DODJI, profession Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 08ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIANKONOU et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700152-GL déposée le 13/07/2023, M. ADJALE SUKU YAO MENSAH, profession Retraité, demeurant et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à Aflao Ségbé, connu sous le nom de Akato -Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Est et Ouest par la collectivité KOUDE, au Sud par une rue existante de 30m et au Sud par une rue existante de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700153-GL déposée le 13/07/2023, M. EKPAWOU ABALONOUYOU, profession ingénieur agronome, demeurant et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amedenta Kpala, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et au Sud et à l'Ouest par la propriété ADEGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700154-GL déposée le 13/07/2023, M. OUTOBA BAENAYEM, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à LOMEGAN EN FACE DE LA HAAC, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à Legbassito, connu sous le nom de ahonkpoe Belgique, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, Est et l'Ouest par la collectivité AWANYO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700155-GL déposée le 13/07/2023, Mme DANIKÉY AHOUEFA EPSE AGBEHONOU, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à ATIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougomé Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest et au Sud par la propriété LANDIBA et à l'Est par la propriété SEMANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700156-GL déposée le 13/07/2023, M. ESSO-ADAM ABDUL-SAMAD, profession Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à MARITIME AGOENYIVE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Zovadjin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la collectivité AZOUMA, à l'Est par une rue de 18 m, au Sud par la collectivité ADENYO et à l'Ouest par la propriété VIZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700157-GL déposée le 13/07/2023, M. AGBEHONOU JOEL, profession directeur de société, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Legbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJISSEKO Alougba et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700158-GL déposée le 13/07/2023, M. DODJA WAHABOU MALAIKA, profession Commerçant, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété ADOKOU, KAVEGUE et VIDJA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700159-GL déposée le 13/07/2023, M. ALLU KOKOU, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 49ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé Goloé Kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud et Ouest par la propriété GOVINA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700160-GL déposée le 13/07/2023, M. AGBATI KODJO DJODJIVI, profession Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 08ca situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de Djabakou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 16 m, à l'Est par la propriété AGBATI Kodjo Djodjivi, au Nord- Ouest par la propriété AGBOMADJI et au Sud- Ouest par la propriété APEDO Afatsao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700161-GL déposée le 13/07/2023, M. AGBATI KODJO DJODJIVI, profession Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi Djabakou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété AGBATI Komlanvi, à l'Est par la propriété ADJIBOLO Agblego, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par la propriété AGBATI Kodjo Djodjivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700162-GL déposée le 13/07/2023, M. AGBATI KODJO DJODJIVI, profession Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 34ca situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de Djabakou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et au Sud par la propriété AGBATI Sessi Edem et à l'Ouest par la propriété MORLI Kpologbi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700163-GL déposée le 13/07/2023, M. AKO ADODO VINCENT, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 46ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par les propriétés BOGLO et HENYO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700164-GL déposée le 13/07/2023, M. AKO ADODO VINCENT, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUSSOUGBO, à l'Est par la Route Ségbé-Ekli Kopé et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700165-GL déposée le 13/07/2023, M. TODO Kwamivi, profession Commerçant, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à TOKOIN NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 595, à l'Ouest par le lot n° 596, au Sud par le lot n° 599 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700166-GL déposée le 13/07/2023, M. GHARTEY KWEKU MAWUDUDZI, profession Sans profession, demeurant et domicilié à AGBELEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 03ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord et au Sud par la collectivité ATTIGAN et à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 12 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700167-GL déposée le 13/07/2023, Mme BOUKARI FATIMATOU, profession infirmière, demeurant à ZONGO et domiciliée à NON LOIN DU CHATEAU DE FIDOKPUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 01ca situé à Togblékopé, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé4 et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est et Ouest par la propriété DOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700168-GL déposée le 13/07/2023, Mme FADONUGBO AFI, profession ménagère, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Sagbado Agotimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 24m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEKO Eklou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700169-GL déposée le 13/07/2023, Mme FADONUGBO AFI, profession ménagère, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 12, 13 B et 11 et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700170-GL déposée le 13/07/2023, M. AZIADAPOU SODJIDASSI MESSAN, profession Personnel du culte, demeurant et domicilié à NON LOIN DE LA MAISON DU CHEF DE DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HENYO et au Sud par une rue de 18 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700171-GL déposée le 13/07/2023, M. KWADJOVIE K. AHLIN ELOM, profession Retraité, demeurant et domicilié à TOGANTO TOVINOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 49a 12ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Doganto Tovinou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et détaillé comme suit : Parcelle A au Nord par la propriété WODENYA, au Sud par la propriété KWADJOVIE, à l'Ouest par la propriété AVOYETO Soveadi et à l'Est par la route AGBODRAFO TOGOVILLE de 20m, Parcelle B au Nord par la propriété WODENYA, à l'Ouest par la route AGBODRAFO TOGOVILLE de 20m, à l'Est par la propriété KAVI et au Sud par la propriété KWADJOVIE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KWADJOVIE K. AHLIN ELOM, KWADJOVIE KPEWOUKPE AHLI, KWADJOVIE ASSABAAMI, KWADJOVIE KUAMBAABLAVI EPSE MIENSO et KWADJOVIE SRIBA ISIS, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700172-GL déposée le 13/07/2023, M. AWUDJA GOKAN KODJO, profession sans emploi, demeurant et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 55ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Gbekloukopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété GOKAN Kokou Aholou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700173-GL déposée le 13/07/2023, Mme JOHNSON-ZIGBE DEGNOUAMBA, profession Guichetiers de banque et autres guichetiers, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME SOVIEPE FACE AGENCE TOGOCELL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 31ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ADEFHOA, à l'Est par la collectivité AGBEZOUKE et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700174-GL déposée le 13/07/2023, M. AMORIN A. A. ALEXANDRE, profession consultant, demeurant et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N°383, au Sud par une rue non dénommée de 14m, au à l'Est par le lot N°370 B et au à l'Ouest par le lot N°369.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700175-GL déposée le 13/07/2023, Mme AHOLMI ESSOBOUYOU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à APESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kladjeme Ségnawou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété NOUTSO Afi et au à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700176-GL déposée le 13/07/2023, M. MEWEZINO T AKLESSO, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agnévé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700177-GL déposée le 13/07/2023, Mme GBOGBODO Amivi Beatrice, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'ouest par la collectivité YELOU et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700178-GL déposée le 13/07/2023, M. KOMLAN KOMI DODJI, profession Autres employés de bureau, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 1678, à l'Est par le lot n° 1669 et à l'Ouest par le lot n° 1667.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700179-GL déposée le 13/07/2023, M. NANIE NAWANOU Nouhou, profession Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à SOKODE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Togblékopé, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné à l'Est par une rue non dénommée de 20m et au Nord, Sud et Ouest par la propriété KODJI Gator Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700180-GL déposée le 13/07/2023, M. AKODA TCHIKO KOFFI JOSEPH, profession directeur de société, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et Est par la propriété ADEGNO et à l'Ouest par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700181-GL déposée le 13/07/2023, M. FOFANA MOHAMED MIDO, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiégu, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 600, 595 et 597 et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700182-GL déposée le 13/07/2023, Mme PAGNEPINDA RACHIDATOU EPSE ISSA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AFLAO GAKLI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 78ca situé à Togblé, connu sous le nom de Dikame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété NONFODJIE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700183-GL déposée le 13/07/2023, M. AKPAKI OGOUWA OGNANDOU, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par les lots n° 1938 et 1939B, au Sud par le lot n° 1942 et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700184-GL déposée le 13/07/2023, Mme ALI MARIAMA, profession directrice de société, demeurant à FOREVER et domiciliée à 28 BIS RUE M'BOME 03BP31080, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 96ca situé à AGOENYIVE HOUMBI, connu sous le nom de Adougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 20 m, 16 m et de 14 m et à l'Est par les lots N° 611 et 612.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à la société civile immobilière AMB et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700185-GL déposée le 13/07/2023, Mme AKAKPO AMEYOVI MAWUKO, profession revendeuse, demeurant et domiciliée à AFLAO KLEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AGBASA et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700186-GL déposée le 13/07/2023, M. AMEGAH-ATSYON KOMIVI, profession Economiste, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à MAISON NON LOIN DE IPG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 31ca situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Akato-Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOSSOU et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700187-GL déposée le 13/07/2023, M. TONU KOKOU, profession pasteur, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EPP DE SEGBE, SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Douane, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Nord-Est par le lot n° 514A, au Sud et au Sud-Est par le lot n° 516B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TONU KOKOU et AYIVON AFIWA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700188-GL déposée le 13/07/2023, Mme AKPEMADA Afi Adzafanyo, profession ménagère, demeurant à ADIDOADIN et domiciliée à ADIDOADIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Adidoadin, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 278 A et 276 et au Sud par les lots N° 279 et 278 C.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700189-GL déposée le 13/07/2023, M. NALIM ALITIMA, profession Plombiers et tuyauteurs, demeurant et domicilié à LEGBASSITO KOVE, NON LOIN DE L'EGLISE PENTECÔTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TSOMANA Komlan et à l'Est par une rue de 16 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700190-GL déposée le 13/07/2023, M. FOLLY KOSSI, profession déclarant en douanes, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 88ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 20 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700191-GL déposée le 13/07/2023, M. KONDO AYEFOUNE, profession Concepteurs et analystes de systèmes informatiques, demeurant et domicilié à ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Nonligui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MONDJRO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700192-GL déposée le 13/07/2023, Mme AHODETO Brigitte, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à DZIDZOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 65ca situé à AKLAKOU, connu sous le nom de Djifa-Kpota, préfecture des Lacs, commune de Lacs2 et borné au Nord par une rue de 10m, à l'Est, au Sud-Est et à l'Ouest par la propriété EKLOU-SOFLI et au Sud-Est par une rue non dénommée de 15m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700193-GL déposée le 13/07/2023, Mme KOUDJROME ABLA MIREILLE, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti Doume, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AWOUDJA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700194-GL déposée le 13/07/2023, Mme KOMBATH KANLANFAI-K B. H, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à BE ATTIKPA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 37ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atieme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud-Est par la propriété DOGLO Kossi, à l'Ouest par une rue de 12m et au Sud-Ouest par la propriété NYAMASSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700195-GL déposée le 13/07/2023, M. DOUTI NAGBANDJA, profession gestionnaire comptable, demeurant et domicilié à MAISON SISE A COTE DE L'ECOLE MAGI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 01ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Nyamassi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 29A, à l'Ouest par le lot n° 31B et à l'Ouest par la propriété DJREKE Abla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700196-GL déposée le 13/07/2023, Mme KPONVI ABLA EPSE ASSOGBA, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 05ca situé à Agoényivé, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots 701A, 701B et 702A, au Sud par un passage de 6m, à l'Est par une rue de 28m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ASSOGBA LAURENT NAPOLEON et KPONVI ABLA EPOUSE ASSOGBA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700197-GL déposée le 13/07/2023, M. TCHABALANDJA AWALE, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à TOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 74ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Vodougbe, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par la Route Nationale Lomé-Aného de 40 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOE Dove Enyonam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700198-GL déposée le 13/07/2023, M. BANGUOURA ISSOWAVANA, profession Salarié, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 21ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Amedenta Adidome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la propriété YAMENOU, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEFIANOU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700199-GL déposée le 13/07/2023, Mme DEFALOUA AMAVI MESSOKEWO, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domiciliée à DAVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJAÏMBA-LIMTA et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 20 m et de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700200-GL déposée le 13/07/2023, M. GASSOU PASCAL AGBENYO K, profession plombier, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété Hériers KOTIKO et à l'Est par la collectivité SOMAHLIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700201-GL déposée le 13/07/2023, Mme BOSRO ABRA PHILOMENE, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 91ca situé à Be Est, connu sous le nom de Kélégougan Zogbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 16m et au Sud et Est par propriété Héritiers Timothy ANTHONY AGBETSIAFA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700202-GL déposée le 13/07/2023, Mme AKPO ABIBA, profession Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tsivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBESSEVI et au Sud par une rue de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700203-GL déposée le 13/07/2023, M. ALAVO E J-PHILIPPE, profession Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 1374, à l'Ouest par le lot n° 1375, au Sud par le lot n° 1376 B et à l'Est par une de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700204-GL déposée le 13/07/2023, M. AVOTONOU KODJO, profession Commerçant, demeurant à AVEDJI et domicilié à LOME AFLAO AVEDJI DERIERE HOTEL MARIMARE MS AVOTONOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 740, 741 et 745 bis et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700205-GL déposée le 13/07/2023, M. KOUDRI YAOVI, profession Enseignant, demeurant et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 38ca situé à Baguida, connu sous le nom de Kpogan Agodéké, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété AGBAVITO Anani et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700206-GL déposée le 13/07/2023, M. GBETSOGBE KODJO, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 13a 08ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné à l'Est par la propriété LOULOUVI, au Sud par la Route Nationale N° 2 Lomé- Aného de 40 m et à l'Ouest par la propriété MENSAH- ASSIAKOLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700207-GL déposée le 13/07/2023, M. PEKETI KOSSI PANANEWE, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à LAMA CHAMINADE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Legbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par la propriété LOGBO A. Nicole, au Sud par la propriété TAGBA Peguedou et à l'Ouest par la collectivité TOKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700208-GL déposée le 13/07/2023, Mme ECOUE Dedevi Akpédzé Makafui, profession Infirmiers, demeurant et domiciliée à AGOE ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 36, à l'Ouest par le lot n° 35, à l'Est par le lot n° 39 et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700209-GL déposée le 13/07/2023, M. KOU DAHE YAO, profession directeur de société, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Apougleme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOAMESCHIE et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700210-GL déposée le 13/07/2023, M. KOU DAHE YAO, profession directeur de société, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGBODRAFO GBODJOME, connu sous le nom de Apougleme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOAMESCHIE et à l'Est par une rue de 16.01 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700211-GL déposée le 13/07/2023, Mme AMEDEGNATO KANHIHONOU, profession Retraitée, demeurant et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpogan Agbétsiko, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MESSAN William Sewavi et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700212-GL déposée le 13/07/2023, M. ADJANLA KOKOU BILANTIN, profession Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant et domicilié à MARITIME AKATO VIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEHADJI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ADJANLA KOKOU BILANTIN et HEGNON Abra Kafui épouse ADJANLA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700213-GL déposée le 13/07/2023, M. AMOUZOUGAN SASSOU, profession Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à GBODJOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBATA AGBAVI, connu sous le nom de Gbodjomé Zivé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ALLAGLO SOLI-LANKPOSON, au Sud par la propriété KOUETE Nicoué Kokou et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700214-GL déposée le 13/07/2023, M. KOUETE NICOUE KOKOU, profession directeur de société, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca situé à GBODJOME AGBATA AGBAVI, connu sous le nom de Zivé, préfecture des Lacs, commune de et borné au Nord par la propriété AMOUZOUGAN Sassou, à l'Est et au Sud par la collectivité ALLAGLO SOLI LANKPOZON et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700215-GL déposée le 13/07/2023, M. SANOU KOMI, profession directeur de société, demeurant à ADIDOADIN et domicilié à ADIDOADIN PRES ROND BODJONA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 71ca situé à AGBATA AGBAVI, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété MESSANH Dosseh, à l'Est par la propriété MAGNON Amouzou, au Sud par l'axe de la route internationale Togo-Benin de 40 m et au Sud-Ouest et à l'Ouest par respectivement les propriété MESSANH NEGLOKPE Akovi et MESSANH Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, N° 230700216-GL déposée LE 13/07/2023, M. ANSON KOSSI AMADOU, profession Retraité, demeurant à DZEKIN et domicilié à NON LOIN DE L'HOTEL SAFARI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de Abobokomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par le lot n° 60A, à l'Est par le lot n° 59, à l'Ouest par le lot n° 61 et au Sud par le boulevard Fléix Houphouet Boigny de 10m.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu ANSON ADOLPHE DJIKOUNOU et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700217-GL déposée le 13/07/2023, Mme HUNLEDE NANAN AYOKO EPSE ADJAHOTO, profession Retraitée, demeurant à AFLAO GAKLI et domiciliée à Maison sise non loin de la Propriété ADEBAYOR SHEYI à Cacaveli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca situé à AGOWUDU, connu sous le nom de Agowudu, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est par la Route Agowudu- Devikeme de 21 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété WODOME Tronou.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à feu HUNLEDE AMAH et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700218-GL déposée le 13/07/2023, M. GAMADO KOAMI MAWULI ERIC, profession Commerçant, demeurant et domicilié à WONYO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 64ca situé à AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les lots N° 2400 bis et 2399 bis et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700219-GL déposée le 13/07/2023, M. NASSOMA KOFFI NASSOMA, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par les collectivités AGBODENOUGBE A. Klomegan et ATCHON Aziamadji et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700220-GL déposée le 13/07/2023, M. KASSENE KOMI EMEFA, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à ZANGUERA NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nadegbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord par la propriété ATTIGLO, à l'Est et au Sud par la propriété AHIAHONOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700221-GL déposée le 13/07/2023, M. KENAO TODOM AGUIM, profession Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 30ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Agblélikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 12 m, à l'Est par la propriété ADOVLO, au Sud- Est par la propriété SOHODE et au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIABLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700222-GL déposée le 13/07/2023, M. ABALO JOEL, profession Commerçant, demeurant et domicilié à TOGOKOME VERS L'EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 31ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUGBAN et au Sud par la route de TOGOKOME AGOVOUDOU de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700223-GL déposée le 13/07/2023, M. TCHAMDJA KPATCHA, profession Pharmacien, demeurant et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 773 A, 775 et 774 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700224-GL déposée le 13/07/2023, M. TOGBETSE KOMI MELEGNA, profession Pasteur, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADAKOU Edoh et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700225-GL déposée le 13/07/2023, M. NAWITI LEMHARO, profession Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 74ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéran Kopégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété WOGODOH Naka, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AHLEN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700226-GL déposée le 13/07/2023, M. SODJI SENYO KOKOU, profession Retraité, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 12ca situé à Agbalépedogan, connu sous le nom de Agbalépedogan, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N°16, au Sud par une rue de 28m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot N°10.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700227-GL déposée le 13/07/2023, Mme HOUMANOU ADJOAVI P, profession Ménagère, demeurant et domiciliée à AGBAVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBAVON et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700228-GL déposée le 13/07/2023, Mme TSEVI ABRAVI AKOFA, profession Commerçante, demeurant à ADIDOGOME SOVIEPE et domiciliée à ADIDOGOME SOVIEPE RUE FACE TOGOCEL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca situé à BE KLIKAME, connu sous le nom de Klikamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 30 A, 31 et 32 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700229-GL déposée le 13/07/2023, Mme LORENZO LEA AKOUAVI, profession Retraitee, demeurant et domiciliée à YOKOINTAME VERS AIR BURKINA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 27ca situé à NYEKONAKPOE, connu sous le nom de Nyekonakpoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par la propriété Valere Assogba, à l'Est et au Sud par la propriété Priscillia de Medeiros et à l'Ouest par l'avenue François MITTERAND de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700230-GL déposée le 13/07/2023, Mme AMETITOVIA YOKO AMELIA, profession Pharmacienne, demeurant et domiciliée à GBOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété APELETE Kossi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700231-GL déposée le 13/07/2023, M. KANGNI-SOUKPE MESSANGAN RENE, profession Frigoriste, demeurant et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato- Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN Gbédé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700232-GL déposée le 13/07/2023, Mme TOZO AGBEDIDI ABLA épouse AMEKUSE, profession Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE EN FACE DE LA CNDH, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 40ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par un lot non numéroté, à l'Est par une rue de 14 m, au Sud par les lots N° 103 et 106 et à l'Ouest par le lot N° 104.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700233-GL déposée le 13/07/2023, M. NYATEPE-COO SITU KOMLA, profession Auteurs, journalistes et autres écrivains, demeurant et domicilié à ADEWUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPALO ANAGBAN et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700234-GL déposée le 13/07/2023, Mme DZOKOTO EMMA KOSSIWOA M, profession Aides-soignants, demeurant et domiciliée à YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à Sagbado, connu sous le nom de Yokoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot 7, au Sud par le lot 10B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot 9A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700235-GL déposée le 13/07/2023, M. FOLLY KOSSI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjome Gakpodji, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADANHODOU et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700236-GL déposée le 14/07/2023, Mme ADJALO Kpékeh Ablavi, profession Infirmière, demeurant et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à Dévégo, connu sous le nom de Dévégo, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et au Sud, Est et Ouest par la propriété GAGBAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700237-GL déposée le 14/07/2023, M. TCHEDRE TCHATAGBA, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AGOENYIVE ADOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca situé à AGOENYIVE ADOUGBA, connu sous le nom de Adougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par le lot N° 918 A, au Sud par une rue non dénommée de 20 m et à l'Ouest par le lot N° 917.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700238-GL déposée le 14/07/2023, M. SOSSOU COMLA AKAKPO, profession Menuisiers, ébénistes et assimilés, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 42ca situé à Baguida, connu sous le nom de Baguida, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot N°74, à l'Est par le lot N°73 et à l'Ouest par la Route Baguida -Dévégo de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700239-GL déposée le 14/07/2023, M. AMEWOUNOU KOMI KANGNY, profession Ingénieurs civils, demeurant et domicilié à ADIDOGOME-SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 28ca situé à SEGBE AKATO, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la Route Akato- Viépé de 30 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité FUXOADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700240-GL déposée le 14/07/2023, Mme LAWSON BODY NADOU LEA, profession Infirmiers, demeurant et domiciliée à GBONVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 55ca situé à AFLAO EPDOKOE, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZOH Sofogbé.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à LAWSON BODY NADOU LEA et LAWSON BODY KOKO ETHEL, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700241-GL déposée le 14/07/2023, M. AMEWOUNOU EKUE KOFFI MABE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à SOVIEPE NON LOIN DE L'EGLISE EVANGELIQUE PRESBYTERIENNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à SEGBE, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la collectivité FUXOADA, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par la route AAKATO-VIEPE de 30m et à l'Est par la propriété FUXOADA Koumondzi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AMEWOUNOU EKUE KOFFI MABE et YOMBAH BELIDA DANIELLE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700242-GL déposée le 14/07/2023, M. ISSIFOU ABOUDOUBAKI, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 27ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Zovadjin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMOU Kodjo Denis et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700243-GL déposée le 14/07/2023, M. TCHEDRE JUSTIN, profession Commerçant, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à LOME AGOE TELESSOU, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 2243, 2245 bis et 2244 et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700244-GL déposée le 14/07/2023, M. DOS REIS Gabriel Thomas Kodjo, profession Particulier, demeurant et domicilié à WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 704B, à l'Ouest par le lot n° 703, au Sud par le lot n° 701 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700245-GL déposée le 14/07/2023, M. PASSAH KOMLA MATHIAS, profession Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant et domicilié à KOVIE NON LOIN DE L'EPP KLEME AGOKPANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 21ca situé à SEGBE, connu sous le nom de Ségbé Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBAGLO Koffi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700246-GL déposée le 14/07/2023, M. TERE PASCAL YAHI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à GBODJOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 02ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TEVI PAUL et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700247-GL déposée le 14/07/2023, Mme YOVOVI-ATTY ADJOA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à attiegou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KUWONU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700248-GL déposée le 14/07/2023, Mme AGBEGNA Afi Mokpokpo épouse DOVOR, profession Commerçante, demeurant à TOKOIN RAMCO et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 21a 29ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpéssi, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par la propriété non identifié et à l'Ouest par la propriété TOGBE ANANI DRAFOE I.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700249-GL déposée le 14/07/2023, Mme NICOUE GOKALE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiégu, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par une rue de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 119A, 120 et 122.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700250-GL déposée le 14/07/2023, Mme TOSSOU DEDE KPOTATO, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Hotokloé-Condji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par la route nationale n°2 de 40m, à l'Est par la propriété JOHNSON Dosseh Clément, au Sud par une rue de 10m et à l'Ouest par la propriété EKUE Dédévi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700251-GL déposée le 14/07/2023, Mme AGBEGNA Afi Mokpokpo épouse DOVOR, profession Commerçante, demeurant à TOKOIN RAMCO et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 47ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpessi, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété TOGBE ANANI DRAFOE I.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700252-GL déposée le 14/07/2023, M. SAMA ATHNA K, profession Retraité, demeurant et domicilié à ANOME AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Nord par le lot n° 1582, à l'Ouest par le lot n° 1583, au Sud-Ouest par le lot n° 1585 et au Sud-Est par un espace non dénommé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700253-GL déposée le 14/07/2023, M. MAMATTAH AKOUE TE CHARLES, profession Retraité, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 87ca situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 75 et 72.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700254-GL déposée le 14/07/2023, M. SOKPO KOKOU AGBEGNINO, profession chef d'entreprise, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 73ca situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par l'avenue du Grand Séminaire de 30m, à l'Ouest par le lot n° 605A, au Sud par le lot n° 594 et à l'Est par les lots n° 606B et 607.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700255-GL déposée le 14/07/2023, M. HOUESSO KOKOU, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à A 600M DE L'HOTEL LA BASTILLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 13ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Kossi-Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété AGBADESSI, à l'Est par une rue de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers ADAMAH.

Il déclare que ledit immeuble appartient à aux héritiers de feu HOUESSO MAWULI AYAOGAN et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700256-GL déposée le 14/07/2023, Mme MAWUVI YAWA, profession Revendeuse, demeurant et domiciliée à AGOE SAKPLEKOPE EN FACE DE L'ECOLE MAWUPEMO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Dalinko Sakpleto Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la propriété ATSIGLIN Kossi, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700257-GL déposée le 14/07/2023, M. GAFFA Assa Wabi, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 50ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Adjougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, à l'Est par le lot n° 57 et au Sud et à l'Ouest par le lot n° 53.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GAFFA AZIA LEYLA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700258-GL déposée le 14/07/2023, M. LANWI ESSO-ESSOOU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanegbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 105 A et 101 B, à l'Est par les lots N° 104 et 105 C et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700259-GL déposée le 14/07/2023, M. AKOBI ALIOU, profession Commerçant, demeurant et domicilié à VERS LA POSTE D'ADIDOGOME, NON LOIN DE LAPAMPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 66ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGNON Komlavi et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700260-GL déposée le 14/07/2023, M. AKOBI ALIOU, profession Commerçant, demeurant et domicilié à VERS LA POSTE D'ADIDOGOME, NON LOIN DE LAPAMPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Déma, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété KOUNI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700261-GL déposée le 14/07/2023, M. MALAZA DISSINDAMA, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 44ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HEDEDZI et à l'Est et au Sud par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700262-GL déposée le 14/07/2023, M. ADAMO OURO-NILE S, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé Douane, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 508 B et 507 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700263-GL déposée le 14/07/2023, Mme FIAGA CHANTAL E. GAELLE, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 64ca situé à Agbodrafo Amoèvi Kopé, connu sous le nom de Tovinou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété QUEVI A. Adama et au à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700264-GL déposée le 14/07/2023, M. KPADE KOKOU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADADKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Kelegougan, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par les lots n° 598 et 599, à l'Est par le lot n° 597, au Sud par le lot n° 596B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700265-GL déposée le 14/07/2023, M. SASSE KOFI JEAN, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à EN FACE DE CEET APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Ségbé Sanve, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, Est et Ouest par la collectivité AMEVLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.